

## SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 12 septembre 2023 à 19h30 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Martine Labrosse, Guy Bruneau, Pierre Gravel, Jean-Pierre Allard et Stéphane Roussy en présentiel. Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

Le résultat pour les élections partielles pour le siège #1, une seule candidature a été soumise. Monsieur Stéphane Roussy a remporté les élections sans opposition et a été assermenté le 28 juillet 2023.

Aussi présent, monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier et directeur général.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2023-09-01

### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle

Appuyé par Pierre Gravel

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2023
3. Adoption des paiements fournisseurs et salaires de juillet et août 2023
4. Dépôt du formulaire de la liste des donateurs et rapport des dépenses de Stéphane Roussy
5. Déclaration des intérêts pécuniaires – Dépôt du rapport
6. Adhésion à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) de la Municipalité de Labelle
7. Adhésion à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) de la Municipalité de La Minerve
8. Adhésion à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) de la Municipalité de La Conception
9. Pascal Michaudville – Modification à l'entente
10. SDRK – Substitut
11. Croix-Rouge – Nouvelle entente
12. Appui à la Ville de Rivière-Rouge - Réduction potentielle des services à l'hôpital de Rivière-Rouge
13. Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ - 2024 à 2028) – Négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
14. Entretien paysager – Soumission pour l'année 2024
15. Équipe Laurence – Mandat pour ponceaux de la rivière Saguay (chemin du Lac-Allard)
16. Salon des aînés 2024 – Demande d'aide financière
17. Manne du jour Inc. – Demande d'aide financière
18. Varia
  - Politique de facturation des équipements et des services de la RSSIVR
19. Suivi des dossiers
  - MSP - Chemin de contournement et ponceaux au chemin Lac-Allard et rivière Saguay
  - Patinoire, entrée salle FADOQ et cabines – Résultat de l'avis public
  - Programme d'aide voirie locale (PAVL) – Volet redressement
  - Travaux PPA-CE (Subvention députée)
  - Garage municipal – Électricité
  - Dossier Tournière
  - Sommaire TECQ - Subvention et Seuil
20. Correspondance et information
  - Dépôt du rôle d'évaluation - 2<sup>e</sup> année
  - Salon des artisans, tournoi de tennis et volley-ball plage
21. Période de questions
22. Levé de la séance

Adoptée

2023-09-02

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023**

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 11 juillet 2023 soit approuvé tel que rédigé et transmis aux membres du conseil par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2023-09-03

**3. ADOPTION DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET SALAIRES DE JUILLET ET AOÛT 2023**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des salaires à payer;

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter les comptes des chèques fournisseurs au 31 juillet et au 31 août 2023 totalisant 319 695.42\$ ainsi que la liste des salaires pour les mêmes périodes totalisant 53 690.33\$.

Adoptée

- Le registre des paiements fournisseurs de juillet, portant les numéros C2300230 à C2300279 et les paiements directs L2300031 à L2300035 totalisant 225 593.34 et se terminant le 31 juillet 2023;
- Le registre des salaires dépôts directs de juillet portant les numéros D2300212 à D2300217 et D2300256 à D2300261, et totalisant 9 074.28\$ (élus) et les numéros D2300204 à D2300211 et D2300218 à D2300255 totalisant 24 651.01\$ (employés), incluant les semaines 26 à 30.
- Le registre des paiements fournisseurs d'août, portant les numéros C2300280 à C2300345 et les paiements directs L2300036 à L2300040 totalisant 94 102.08\$ et se terminant le 31 août 2023;
- Le registre des salaires dépôts directs d'août portant les numéros D2300262 à D2300299 totalisant 19 965.04\$ (employés) incluant les semaines 31 à 34.

2023-09-04

**4. DÉPÔT DU FORMULAIRE DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DES DÉPENSES DE STÉPHANE ROUSSY**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Marine Labrosse  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt de la liste des donateurs et le rapport des dépenses de monsieur Stéphane Roussy élu au siège #1 sans opposition, le vendredi 28 juillet 2023 étant le dernier jour pour déposer une déclaration de candidature.

Adoptée

2023-09-05

**5. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES – DÉPÔT DU RAPPORT**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Pierre Gravel  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport 2023 du relevé d'intérêts pécuniaires du conseiller Stéphane Roussy. Le formulaire requis a été rempli et signé par celui-ci, élu sans opposition le vendredi, 28 juillet 2023 lors de la dernière journée de dépôt de mise en candidature.

Adoptée

2023-09-06

**6. ADHÉSION À LA RCER DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de la demande d'adhésion à la RCER de la municipalité de Labelle par la résolution 2023.07.036;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de l'article 13.2 de l'entente intermunicipale créant la Régie, la municipalité requérante doit obtenir le consentement unanime des municipalités déjà parties à l'entente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver la demande d'admission de la municipalité de Labelle à la Régie de collecte environnementale de la Rouge

Adoptée

2023-09-07

**7. ADHÉSION À LA RCER DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de la demande d'adhésion à la RCER de la municipalité de La Minerve par la résolution 2023.07.037;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de l'article 13.2 de l'entente intermunicipale créant la Régie, la municipalité requérante doit obtenir le consentement unanime des municipalités déjà parties à l'entente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Stéphane Roussy  
Appuyé par Pierre Gravel  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver la demande d'admission de la municipalité de La Minerve à la Régie de collecte environnementale de la Rouge

Adoptée

2023-09-08

**8. ADHÉSION À LA RCER DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION**

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de la demande d'adhésion à la RCER de la municipalité de La Conception par la résolution 2023.07.038;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de l'article 13.2 de l'entente intermunicipale créant la Régie, la municipalité requérante doit obtenir le consentement unanime des municipalités déjà parties à l'entente;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver la demande d'admission de la municipalité de La Conception à la Régie de collecte environnementale de la Rouge

Adoptée

2023-09-09

**9. PASCAL MICHAUDVILLE – MODIFICATION À L'ENTENTE**

À la suite de la demande du conseil relativement à des modifications à apporter à l'entente initiale avec monsieur Michaudville et que ceux-ci ayant été apportées.

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Michel Chouinard, maire et Richard Gagnon, directeur général à signer l'entente modifiée et datée du 10 juillet 2023.

Adoptée

2023-09-10

**10. SDRK - SUBSTITUT**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Martine Labrosse  
Et résolu à l'unanimité :

De nommer Stéphane Roussy, conseiller à titre de substitut à la SDRK.

Adoptée

2023-09-11

**11. CROIX ROUGE – NOUVELLE ENTENTE**

Il est proposé par Stéphane Roussy  
Appuyé par Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Michel Chouinard, maire et Richard Gagnon, directeur général à signer la nouvelle entente avec la Croix Rouge qui rentrera en vigueur le 10 décembre 2023.

Adoptée

2023-09-12

**12. APPUI À LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE – RÉDUCTION POTENTIELLE DES SERVICES À L'HÔPITAL DE RIVIÈRE-ROUGE**

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Marie-Claude Labelle  
Et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la Ville de Rivière-Rouge relativement à la résolution 242/05-07-2023 qui concerne la réduction potentielle des services à l'hôpital de Rivière-Rouge. De cet état de fait, le conseil est en accord avec la totalité de la résolution 242/05-07-2023 du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge et demande à ce que la présente résolution d'appui soit acheminée promptement à la Ville de Rivière-Rouge.

Adoptée

2023-09-13

**13. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ - 2024 À 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA**

- CONSIDÉRANT QUE** les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;
- CONSIDÉRANT QUE** ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;
- CONSIDÉRANT QUE** la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;
- CONSIDÉRANT QUE** la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;
- CONSIDÉRANT** l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;
- CONSIDÉRANT QUE** la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;
- CONSIDÉRANT QUE** les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Jean-Pierre Allard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Lac-Saguay demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députées Chantale Jeannotte, députée de Labelle de l'Assemblée nationale du Québec et Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle à la Chambre des communes, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

Adoptée

2023-09-14

**14. ENTRETIEN PAYSAGER – SOUMISSION POUR L'ANNÉE 2024**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Stéphane Roussy  
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder le contrat d'entretien paysager pour la saison 2024 à Arnoldo Baltodano, seule soumission reçue à la date et l'heure de fermeture de réception des soumissions, au montant de 5 550\$ (plus taxes applicables), et ce, tel que stipulé dans sa soumission #1006 datée du 4 août 2023.

Adoptée

2023-09-15

**15. ÉQUIPE LAURENCE – MANDAT POUR PONCEAUX DE LA RIVIÈRE-SAGUAY (CHEMIN DU LAC-ALLARD)**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Marie-Claude Labelle  
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder le mandat à Équipe Laurence afin de procéder à des appels d'offres publics sur le site officiel du gouvernement (SEAO) pour l'installation de ponceaux sur le chemin du Lac-Allard et rivière Saguy.

Adoptée

2023-09-16

**16. SALON DES AÎNÉS 2024 – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l’unanimité :

D’accorder un montant de 300\$ à la Table des aînés de la MRC d’Antoine-Labelle pour le Salon des aînés qui aura lieu le 25 avril 2024 à l’Espace Théâtre de Mont-Laurier.

Adoptée

2023-09-17

**17. MANNE DU JOUR INC. – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Guy Bruneau  
Appuyé par Martine Labrosse  
Et résolu à l’unanimité :

D’accorder la somme de 500\$ à l’organisme Manne du jour inc., organisme qui offre des denrées alimentaires aux plus démunis de la région qui rejoint 14 municipalités de la MRC d’Antoine-Labelle.

Adoptée

**18. VARIA**

2023-09-18

a) **Politique de facturation des équipements et des services de la RSSIVR**

Il est proposé par Stéphane Roussy  
Appuyé par Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l’unanimité :

D’accepter la Politique de facturation des équipements et des services de la Régie du service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge déposée au conseil municipal.

Adoptée

**19. SUIVI DES DOSSIERS**

➤ *MSP – Chemin de contournement et ponceaux au chemin Lac-Allard et Rivière Sagouay*

➤ ***Patinoire, entrée salle FADOQ et cabines – Résultat de l’avis public***

*Tel que demandé par le conseil un avis public est paru dans les journaux qui demandait des offres pour ces différents travaux, une seule offre a été reçue pour l’entrée de la salle FADOQ, les travaux sont en réalisation et un suivi des coûts sera transmis au conseil.*

- *Programme d’aide voirie locale (PAVL) – Volet redressement*
- *Travaux PPA-CE (subvention députée)*
- *Garage municipal – Électricité*
- *Dossier Tourbière*
- *Sommaire TECQ – Subvention et seuil*

**20. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- *Dépôt du rôle d’évaluation – 2<sup>e</sup> année*
- *Résumé des activités : Salon des artisans, tournoi de tennis et de volley-ball plage*

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2023-09-19

## **22. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h20.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Michel Chouinard, maire

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

### **CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2023-09-03.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Michel Chouinard, maire